



Vivre **Cau**

OCTOBRE
2018

Le Guilvinec

p.3/6

Dossiers

La rentrée scolaire
Travaux
Services techniques

p.7/13

Vie locale

p.8/9

Activités

p.14/15

Une page d'histoire

Honoré d'Estienne d'Orves
et le réseau de renseignements
«Nemrod»





Édito

Chers amis,

L'heure de la rentrée des classes a sonné, et avec elle la fin d'une chaude saison estivale pendant laquelle notre commune a connu une fréquentation record.

Dans ce bulletin, nous nous attarderons, comme il est de coutume à cette époque de l'année, sur les effectifs scolaires dans nos différents établissements.

Un grand changement s'est opéré pour cette année scolaire à l'école Jean Le Brun : en effet, tous les élèves, qu'ils soient en maternelle ou en primaire, sont désormais regroupés dans le même bâtiment. Cette organisation, outre une répartition plus pertinente des services, assure une meilleure sécurité à nos enfants de maternelle, puisqu'ils ne doivent plus dorénavant traverser la route pour se rendre au restaurant scolaire.

Nous rendrons compte aussi bien sûr des principaux chantiers de travaux engagés ou programmés, et profiterons de cette édition pour inaugurer un focus sur les services municipaux. Vu à la loupe aujourd'hui : le service voirie.

Au premier semestre, notre commune a eu l'honneur de recevoir le Président de la République, ce qui conforte Le Guilvinec comme place forte de la pêche. Cette occasion m'a permis de lui remettre, sous forme de clé USB langoustine, le dossier complet de présentation du projet de port de plaisance Treffagat – Le Guilvinec.

Un petit coup d'œil en arrière sur les animations passées, puis nous nous attarderons plus particulièrement sur ce qui vous est proposé dans les mois à venir, tout spécialement au Centre des Loisirs et de la Culture et au Ty Malamok pour les plus jeunes. Je gage que chacun trouvera une activité de loisir susceptible de lui convenir.



Le Maire, Jean-Luc Tanneau

Sommaire

Magazine édité par la Mairie du
Guilvinec, 33 Rue de la Marine,
29730 Guilvinec
Tel : 02.98.58.10.21
mairie@leguilvinec.com

Directeur de la publication :
Jean-Luc Tanneau
Rédaction : Claudia Durand
Comité de rédaction : Gaëlle Le Gall,
Sylvie Barbet
Crédits photos : Mairie, Comité de
jumelage Schull, Pierre-Jean Berrou
Conception et réalisation :
SoHO! Conseil et design
Imprimé en 2000 exemplaires
par Imprimerie Tanguy - Pont L'Abbé
Si vous ne recevez pas le magazine de votre
ville, vous pouvez contacter la mairie. Des
exemplaires sont à votre disposition.

DOSSIERS

La rentrée scolaire	p. 3
Travaux	p. 4-5
Services techniques.....	p. 6

VIE LOCALE

Zoom sur L'ALSH.....	p. 7
Activités.....	p. 8/9
Retour Animations de l'été.....	p. 10
Comité de jumelage	p. 11
Nouveaux commerces.....	p. 12
Médiathèque	p. 13

UNE PAGE D'HISTOIRE.....	p. 14-15
--------------------------	----------

INFOS PRATIQUES	p. 15
-----------------------	-------



La rentrée scolaire au Guilvinec...

École Jean Le Brun

L'école communale Jean Le Brun a accueilli ses élèves en chanson : « Tiens bon la barre et tiens bon le vent ». Ces bons conseils permettront à chacun de ses 59 écoliers de « passer le cap ».

Pour leur confort, leur sécurité et pour aménager les espaces des maternelles au sein de l'école primaire, ce sont près de 80 000 € de travaux qui ont été effectués, incluant les sanitaires et les aménagements spécifiques pour les plus petits. La cour a été scindée en deux parties, en délimitant un espace réservé aux maternelles.

École Sainte-Anne

Cinq classes pour l'école Sainte-Anne à cette rentrée. Elle accueille 125 élèves de la petite section de maternelle au cours moyen 2^{ème} année. Le projet phare de l'école mettra en avant notre si belle région : La Bretagne, vaste sujet où chacun trouvera de quoi se motiver pour apprendre autrement.

Collège Paul Langevin

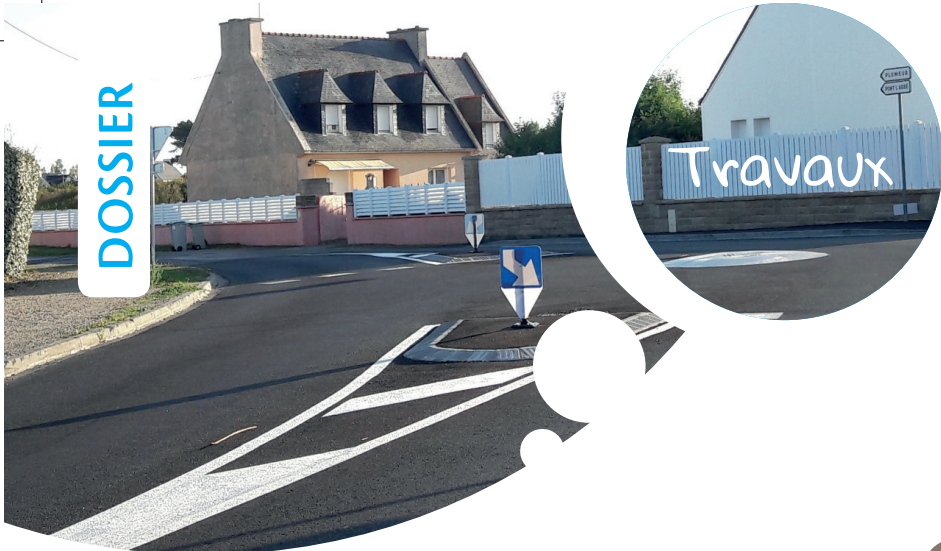
M. Olivier Desmons succède à Mme Denys à la direction du collège Paul Langevin. Ce sont 3 classes par niveau, de la 6^{ème} à la 3^{ème}, qui totalisent 306 élèves. Bien-être, bienveillance de tous à l'égard de tous et citoyenneté sont à l'honneur dans le collège, qui ne manquera pas de projets pour agrémenter l'année, mais aussi pour permettre aux élèves de poser des regards croisés, différents, sur les apprentissages indispensables à acquérir.



Collège Saint-Joseph

Des effectifs stabilisés pour le collège Saint-Joseph qui fête ses 60 ans (1958-2018) le 14 octobre : messe, repas, exposition d'une rétrospective de photos, etc...

81 élèves se répartissent sur les quatre niveaux de la 6^{ème} à la 3^{ème}. Un projet pour chaque classe au minimum : la pédagogie de projets est une valeur sûre !



Des travaux pour sécuriser nos déplacements

La voirie

La route de Kerléguer

Après un test de plusieurs mois, avec un dispositif provisoire, un rond-point franchissable a été aménagé au carrefour de la rue de Lanvar et de la route de Kerléguer. Les travaux ont été précédés de la mise en place d'une nouvelle canalisation d'eaux pluviales servant d'antenne d'évacuation pour la future ZAC de Kerfriant-Lanvar.

La chaussée entre la rue de Lanvar et la rue de Kerfriant, déjà dégradée malgré les rebouchages réguliers, a été particulièrement éprouvée par tous ces travaux. Ce qui a nécessité une réfection complète du revêtement de surface.

Par ailleurs, un aménagement paysager a mis une touche finale à la rue de Lanvar.

Parmi les travaux à venir d'ici la fin de l'année, la réfection de la chaussée rue du Ménez rendue nécessaire par l'affaissement d'une tranchée d'assainissement.

Le cheminement des piétons, avec l'accessibilité de la voirie, reste l'une de nos priorités en matière de sécurité. C'est ainsi que les trottoirs ont été entièrement refaits,

route de Treffagat, entre l'avenue de la République et la rue de Stancouline.

La rue du Château a vu un

léger aménagement d'un bas-côté, avec la création de places de stationnement destinées à mieux matérialiser la circulation des piétons. Dans les prochaines semaines seront engagés des travaux de réfection de trottoir rue du Moulin, ainsi que la mise aux normes accessibilité des trottoirs rue de la Palue et rue de la Paix.

Ainsi, près de 140 000 euros auront été consacrées cette année aux travaux d'entretien et d'amélioration de la voirie.

La zone bleue

La zone bleue est désormais permanente dans l'hyper-centre depuis le 14 mai 2018. La signalisation est en place aux entrées et sorties de la zone et le marquage bleu au sol est effectif. La durée de stationnement dans la zone bleue est de 1h30. Cette réglementation, souhaitée par une majorité de commerçants, permet une meilleure rotation des véhicules dans le centre. A noter que le nombre de places de parking à proximité immédiate des commerces permet le stationnement de longue durée. La plupart des usagers ont désormais intégré la nouvelle réglementation qui crée une harmonie dans les déplacements et permet à chacun de trouver facilement une place dans les rues centrales.

Un point sur la salubrité

La salubrité de la commune demeure un des soucis majeurs de notre municipalité. C'est pourquoi, la commune a acquis une nouvelle balayeuse, pour un montant de 42 000 euros, afin de donner la meilleure image d'une ville propre. Il s'agit d'une mini balayeuse dont les capacités ne peuvent excéder l'utilisation en centre-ville. Les autres rues de la commune font l'objet d'un balayage régulier réalisé par une entreprise extérieure. Malgré tous les efforts consentis par la collectivité, un entretien correct ne pourra pas être obtenu sans la participation et l'implication de tous.

La salubrité de la commune concerne d'abord les divers détritiques que l'on jette sur la voie publique, les déjections canines, les dépôts sauvages de déchets, notamment à proximité des conteneurs collectifs... Elle concerne également les dépôts divers sur des terrains privés plus ou moins à l'abandon.

La propreté, c'est également la maîtrise de la prolifération des herbes sauvages dans les caniveaux, trottoirs et le long des pieds de mur. L'interdiction totale des produits phytosanitaires dans l'espace public rend désormais la tâche délicate et ardue. Seul un désherbage mécanique peut être envisagé, et les 40 km de nos rues verront difficilement le passage régulier des agents communaux.

L'évolution des pratiques nécessite une prise de conscience collective. Un petit effort de la part de chacun et la ville pourra continuer à présenter un aspect accueillant.

Si l'entretien de la voirie, des trottoirs et des caniveaux relève de la commune, il est souhaitable que le nettoyage des « pieds de murs » soit effectué par chaque riverain. Déjà, beaucoup le font. Il faut que les autres suivent. C'est l'une des conditions d'une perception sympathique de la ville.

L'éclairage public

L'éclairage public de la commune est vieillissant et soumis à des pannes récurrentes. C'est pourquoi, il a été décidé la mise en œuvre d'une programmation pluriannuelle de rénovation. Le matériel renouvelé par zone sera remplacé par des lampes LED qui, outre une maintenance réduite, généreront à terme une économie d'énergie importante. Le budget consacré cette année à ces travaux est de 40 000 euros.

Parallèlement à cette opération de modernisation, des travaux d'extension de réseau vont être réalisés rue de Kermeur et allée de Kergoz, dans des secteurs actuellement dépourvus d'éclairage public.



Les bâtiments communaux

La rentrée des classes s'est faite, pour **L'ÉCOLE MATERNELLE**, dans de nouveaux locaux.

Dans le cadre du transfert de l'école maternelle, divers travaux d'aménagement ont dû être réalisés dans les locaux de l'école primaire Jean Le Brun. C'est ainsi, notamment, qu'il a été construit un nouveau bloc sanitaire, très fonctionnel, pour l'accueil des tous petits.

L'ensemble des travaux réalisés s'est élevé à près de 80 000 euros.

La rénovation de la **MAISON MÉDICALE** se poursuit.

Commencée à la mi-avril, la première tranche de travaux se termine au début du mois d'octobre. Elle a consisté en une rénovation complète du premier étage, destiné à l'accueil des internes et autres étudiants stagiaires, ainsi qu'aux réunions de concertation des divers acteurs de santé.

Dès la fin de ces travaux, les cabinets médicaux seront transférés au premier étage, afin de permettre le réaménagement de l'accueil du centre médical.

La mise à disposition des bâtiments rénovés est prévue au début de l'année 2019.

La consolidation du **CLOCHER DE L'ÉGLISE** se termine.

L'expertise de l'état de l'église par un architecte spécialisé en monuments historiques avait mis en évidence, outre une importante humidité des murs, des problèmes de solidité du clocher et des supports de cloches. Une rénovation de cette partie de l'édifice s'est donc révélée nécessaire rapidement. C'est ainsi que le renforcement de la structure supportant les cloches et du garde-corps de la terrasse de la chambre des cloches, la réfection d'une partie du plancher haut, ainsi que le remplacement des abat-sons ont été réalisés ces derniers mois. D'autres travaux feront l'objet d'une programmation sur plusieurs années en raison de leur coût. Un assèchement des murs devra être réalisé avant un ravalement complet des façades extérieures. Ces préliminaires sont indispensables avant tous travaux d'embellissement intérieur.

Le **MANOIR DE KERGOZ**, bijou historique de notre commune est en mauvais état. Une étude réalisée sur place par l'Architecte des Bâtiments de France a mis en évidence des problèmes de solidité de la muraille qui ont

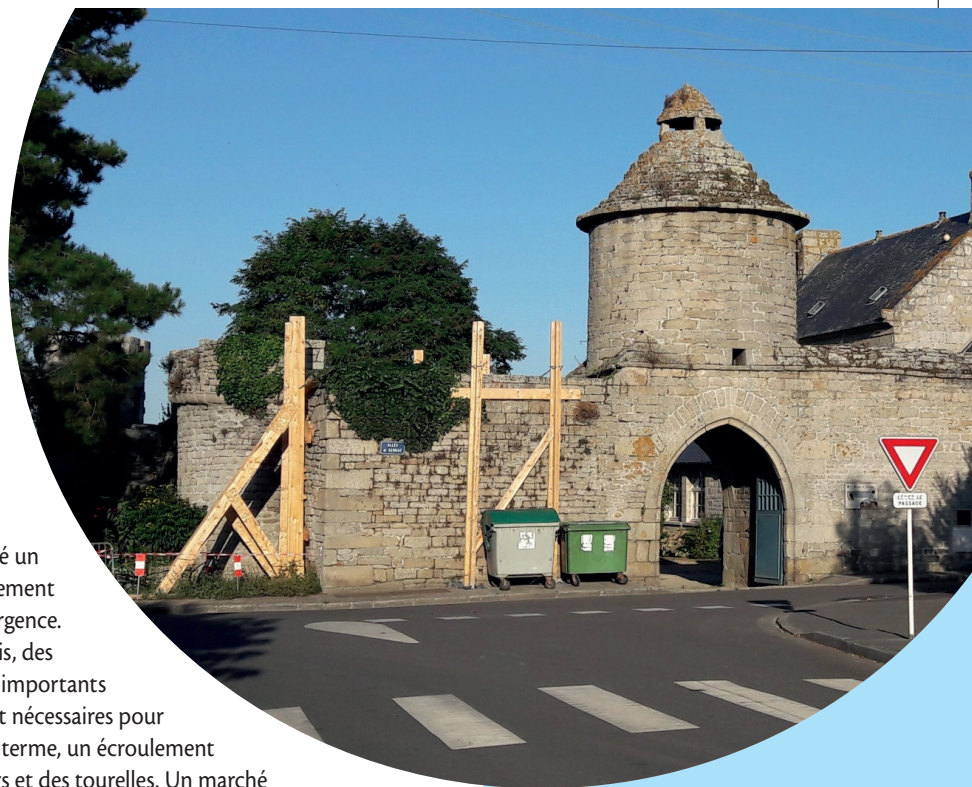
nécessité un confortement dans l'urgence. Toutefois, des travaux importants s'avèrent nécessaires pour éviter, à terme, un effondrement des murs et des tourelles. Un marché de maîtrise d'œuvre pour l'étude des travaux de restauration va être lancé.

Construit dans les années 1970, le **GYMNASE** Manu Berrou a, en 2005, vu une partie de la toiture s'effondrer en raison de la montée en charge de la structure liée à une forte accumulation d'eaux pluviales. Depuis, la toiture devait faire l'objet d'un contrôle régulier. Aussi, le renforcement de la charpente était devenu nécessaire afin d'éviter tout nouveau problème.

C'est pourquoi, il a été décidé d'entreprendre une rénovation importante de cet équipement sportif, utilisé principalement par les deux collèges de la commune, mais également par plusieurs associations sportives. L'étude a été confiée à la SAFI, par ailleurs chargée d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la commune. Une consultation d'entreprises va être prochainement lancée. Les travaux porteront essentiellement sur le renforcement de la charpente, le changement du sol sportif, le rafraîchissement des vestiaires et des sanitaires, ainsi que la mise aux normes accessibilité.

Ils devraient durer 6 mois avec une mise à disposition du gymnase au début de l'année 2020.

Ces travaux d'un montant approximatif de 500 000 € seront subventionnés à hauteur de 70 pour cent environ, par le Département et les services de l'État.



Le centre de secours

Les centres de secours et d'incendie de Penmarc'h, Plomeur et du Guilvinec vont prochainement être regroupés en un seul centre, actuellement en cours de construction, route de Penmarc'h à Pendreff. Cette opération, dont le coût s'élève à 1 980 000 € HT, est financée par le département à hauteur de 30%, par le SDIS pour 6,28%, et par les communes pour 63,72% (Penmarc'h : 39,77%, Plomeur : 22,65%, Le Guilvinec : 20,74%, Treffogat : 16,84%). Ainsi, le montant de la participation de la commune est de 273 134 € HT euros, payables en trois ans.

Cet équipement moderne et fonctionnel, bien situé au centre du territoire, permettra de rationaliser les moyens d'intervention et ainsi de renforcer l'efficacité du dispositif de secours.

Dispositifs d'aides aux particuliers

Pour les aides à l'acquisition et aides à la rénovation, deux dispositifs existent : « Osez investir dans un logement à rénover » et « Osez rénover et adapter votre logement ». Ces dispositifs vont permettre d'apporter des conseils techniques et des aides majorées (subventions et prêts) aux propriétaires souhaitant réaliser des travaux et permettre aux jeunes ménages modestes d'accéder à la propriété.

Ces dispositifs sont financés conjointement par l'ANAH, le Conseil départemental du Finistère et les communautés de communes du Haut Pays bigouden et du Pays bigouden sud. Pour toute demande d'information : 02 98 50 53 94 – opah.pays-bigouden@citemetrie.fr ou CCPBS : 02 98 87 32 38. Permanences de l'ADIL en mairie du Guilvinec.

Le 3^{ème} mercredi après-midi de chaque mois : 02 98 46 37 38

FOCUS SUR...

La voirie



Que savons-nous du fonctionnement quotidien de notre mairie ?

Dans les grandes lignes, service par service, nous allons nous attacher, à partir de ce bulletin et dans les suivants, à vous permettre d'en savoir un peu plus...

Les services techniques étaient répartis en quatre subdivisions il y a encore quelques années. Mais, restrictions budgétaires obligent, celles-ci ne sont désormais plus que trois :

- les **espaces verts** qui occupent 5 agents
- la **voirie**, composée de 4 agents
- le **patrimoine**, qui regroupe les bâtiments et la mécanique. Il mobilise 3 agents.

Douze agents sont ainsi déployés sur la commune pour entretenir et valoriser le patrimoine communal. Ce nombre réduit nécessite une implication de tout un chacun pour garantir à tous un cadre de vie agréable, que ce soit en faisant l'effort de désherber les abords des habitations ou en respectant les consignes liées au dépôt des ordures ménagères.

Bien qu'affectés à un secteur particulier, les agents municipaux sont polyvalents, et en fonction des urgences ou des besoins, ils peuvent venir en renfort d'un autre service. Cela a été le cas pour la rentrée scolaire : ils ont eu à cœur d'accueillir les enfants dans des locaux propres, et en partie rénovés.

Chaque année, la saison touristique nécessite le recrutement de personnels supplémentaires pour les services techniques, principalement pour la voirie.

Qui peut solliciter les services techniques ?

Tout Guilviniste peut contacter la commune pour un problème lié à la portion de voie publique jouxtant son habitation, ou signaler une difficulté susceptible de perturber l'ensemble de ses concitoyens (obstacle sur une voie, plaque d'égout manquante...)

Pour plus d'efficacité, il doit se rendre à l'accueil de la mairie et exposer le problème. L'agent d'accueil transmet les informations, en fonction de l'urgence, à l' élu concerné. Un courrier peut également être rédigé et remis à l'accueil.

Ce protocole est indispensable car, en fonction des demandes et compte tenu de l'intérêt collectif, il est quelquefois nécessaire de réunir la commission Travaux pour réfléchir au financement des travaux envisagés.

Nous évoquons dans ce bulletin plus précisément le service voirie. La voirie représente un enjeu majeur pour la commune car elle doit permettre des déplacements sûrs et faciles dans un environnement urbain maîtrisé, comportant des aménagements sécurisés pour les véhicules, mais aussi pour les piétons et les deux roues.

Chaque jour, vous les rencontrez ou vous les croisez dans leurs fonctions. Les agents de la voirie contribuent directement à rendre notre ville plus belle, plus propre et plus pratique. Ils sont également appelés à intervenir en cas de situation d'urgence liée aux conditions climatiques et/ou événements exceptionnels.

Leurs missions :

- Balayage/état routier,
- Signalisation verticale et horizontale,
- Désencombrement des voiries,
- Propreté, entretien des réseaux d'évacuation d'eaux pluviales,
- Entretien des plages en saison, pose et dépose d'équipements liés à la saison touristique
- Décorations de Noël...

Depuis le 1^{er} janvier 2017, l'utilisation de produits phytosanitaires par les collectivités est interdite sur l'espace public. La loi relative à la transition écologique pour la croissance verte, votée en 2015, encadre cette mesure de manière draconienne pour préserver la santé des habitants et des utilisateurs ainsi que la qualité des eaux.

Cette transition nous impose à tous de veiller à la propreté de notre environnement immédiat : des herbes indésirables poussent à la jointure des maisons et des trottoirs ou le long des murs sans trottoirs. Il convient de les ôter à l'huile de coude : 80 km de trottoirs ne peuvent être régulièrement entretenus par nos agents.

Nos efforts se sont portés dernièrement sur les rues du centre occupées par les matinées de marché : une balayeuse performante (49 000 €) adaptée à l'urbanisation concentrée en centre-ville et au revêtement pavé de sa voirie avale les déchets.

A ce sujet, une réflexion est à mener pour éviter que la rue de la Marine ne se transforme en poubelle géante les dimanches après-midi : le vent et les goélands y font un travail remarquable pour annuler celui de la balayeuse : les touristes qui se promènent l'après-midi dans la rue ne manquent pas de le remarquer,

Soyons tous responsables de notre environnement : ce sont les petits gestes de chacun qui contribueront à une meilleure image de notre commune.

Zoom sur l'ALSH



Tout au long de l'été, les enfants ont pu profiter d'animations riches et variées, choisies en fonction de leurs âges, et correspondant à leurs rythmes et à leurs besoins.



Aux animations proposées par l'équipe – baignades, accrobranche, ferme pédagogique, construction de tipi, etc. –, se sont rajoutées toutes celles initiées par les enfants eux-mêmes, auxquels il était demandé d'être acteurs de leurs loisirs.



A la fin de chaque mois, les enfants ont reçu leurs parents autour d'un pot et de gourmandises qu'ils avaient eux-mêmes confectionnées, et leur ont fait découvrir la structure et leurs créations.

Tout a été mis en œuvre pour que les enfants puissent bénéficier de loisirs variés et riches, et qu'ils passent de très bonnes vacances.



L'Accueil de Loisirs d'été a ouvert ses portes du **lundi 9 juillet au vendredi 31 août** inclus, accueillant entre 20 et 50 enfants par jour. L'encadrement était assuré par 7 animateurs, sous la houlette de Déborah Percelay, directrice de la structure.

La saison touristique

Etait-ce dû aux vacances scolaires tardives, ou comme beaucoup l'ont pensé, à la Coupe du Monde, ou encore à la grève des transports ? Toujours est-il que la fréquentation touristique faisait grise mine début juillet, malgré un soleil radieux.

La tendance s'est inversée ensuite : si en juillet les chiffres affichaient une baisse de 6% par rapport à l'an passé, en août la fréquentation a grimpé de 15%.

Une des destinations privilégiées de nos visiteurs est Haliotika, qui a battu des records d'affluence avec 49 000 entrées enregis-

trées à la date du 15 septembre. Grande nouveauté l'année prochaine : outre, l'anglais, l'allemand, l'espagnol et l'italien, les visites seront aussi proposées en breton !

On a noté cette année une fréquentation plus importante au Guilvinec que dans les autres communes du Pays Bigouden Sud.

Un mot sur nos eaux de baignade :

les prélèvements réguliers de l'Agence Régionale de Santé nous ont confirmé tout au long de l'été leur très bonne qualité.



Les Activités au Guilvinec



Ateliers manuels

Atelier Carterie

Jeudi de 14h à 16h30 (inscription à la séance avant le mercredi midi) avec Corinne Vrignaud au CLC : 06.88.56.79.84 - Création de carte pour toutes les occasions.

Atelier de la Licorne Techniques décoratives

1, Jean Baudry – 06.70.58.10.25

Broderie

Mardi de 14h à 16h30 avec Monique Durand au CLC : 02.98.82.83.56



Picot

Jeudi de 14h à 16h30 avec France Caillard au CLC : 02.98.82.83.56

Ateliers musicaux

Bagad An Dreizherien

Vendredi de 17h30 à 20h30 (cours de bombarde, biniou, cornemuse...) au CLC – contact Jean-Baptiste Astier De Villatte : 07.86.30.26.76

Batterie

Mardi à partir de 17h avec l'association Dihun – animateur Yves Lorec au CLC : 02.98.82.83.56



Chorale Kanerien Kergoz

Le lundi de 18h30 à 20h15 – Présidente Marie-France Facq 02.98.53.71.88

Eveil musical (4-7 ans)

Vendredi de 17h à 17h45 avec l'association Dihun – animateur Alain Autret au CLC : 02.98.82.83.56



Guitare

Vendredi en fin d'après-midi avec l'association Dihun – animateur Alain Autret au CLC : 02.98.82.83.56

Harmonica

Lundi de 18h30 à 19h30 avec Eric Viandier au CLC : 02.98.82.83.56

Instruments à vent

(clarinette, flûte traversière, flûte à bec, saxophone...)

Lundi à partir de 13h30 avec l'association Dihun – animateur Nicolas Bellec au CLC : 02.98.82.83.56



Piano

Mercredi à partir de 14h avec l'association Dihun – animatrice Evelyne Boilet au CLC : 02.98.82.83.56

Danses

Danse méditative

Vendredi de 10h30 à 12h avec Eved Le Doré et Virginie Falc'her de l'association « An Emlav-La Rencontre » au CLC : 02.98.82.83.56

Modern'Line Dance sur des musiques modernes animés par Evelyne Cipriano et Elisabeth Boulet de l'association « Country Rock Dancers » au CLC 06.95.69.32.77
cours « jeunes » – mercredi de 16h15 à 17h15

cours « loisirs » – mardi de 14h à 15h30
cours « pour tous » – mercredi de 19h à 20h30 – niveau débutant
cours « pour tous » – mercredi de 20h30 à 22h – niveau débutant intermédiaire

Tango Argentin

Mardi de 20h à 22h avec Eved Le Doré de l'association « An Emlav-La Rencontre » au CLC : 02.98.82.83.56



Échanges

Atelier de temps de rencontre pour faciliter le « vivre ensemble » et recréer du lien

Mardi de 10h15 à 11h45 avec Virginie Falc'her de l'association « An Emlav-La Rencontre » au CLC : 02.98.82.83.56

Sports

Aqua Zen

(adultes) activités en mer et piscine avec Gaëlle Le Gall – 06.33.87.75.12

Marche aquatique

le lundi 11h et dimanche 10h30

Aqua sport

le mercredi matin

Aqua bike

le samedi matin

Randonnée palmée

le lundi et samedi après-midi



Centre Nautique du Guilvinec

- Stages de catamaran, planche à voile, moussillons, paddle
- Location de catamarans, planches à voile, fun-board et kayaks,
- Cours particuliers
- Randonnées kayak à la rencontre des phoques gris

Contact au 06 62 63 56 20 -
centrenautiqueduguilvinec@gmail.com

Babyfoot

avec Christel Allaire et Marie Cellier de l'association « Football de table Guilvinec » au CLC : 02.98.82.83.56 ou 07.71.18.81.68

Enfants : mardi et vendredi 18h à 19h

Adultes : mardi et vendredi 19h à 21h30



LSR (seniors)

activités, sorties, voyages, loisirs, culture - tous les jours – contact Patricia Tavernier 06.07.48.62.79

Les amis de Kergoz

Pour les aînés, tous les jeudis au Manoir de Kergoz, à partir de 14h30 : jeux suivis d'un goûter.
02.98.58.32.26

Nature Forme Evasion

Activités sportives de loisirs avec Sophie Poulain au CLC 06.10.13.84.36

Gymnastique posturale

(séniors) – lundi de 16h à 17h

Body Brain Gym (enfants)

Lundi de 17h15 à 18h15

Yoga Pilates

Lundi de 18h30 à 19h30

Pilates ballons

Lundi de 19h30 à 20h30

Parkour

Jeudi de 16h30 à 18h30 avec Dominique Lexilus de l'association « Parkour Old School Loctudy » au CLC : 02.98.82.83.56



Relaxation

Vendredi de 14h à 15h avec Florence Gandais au CLC : 02.98.82.83.56

Sophrologie

Mardi de 15h30 à 16h30 ou le mercredi de 9h à 10h et avec Chrystelle Gourdis au CLC : 02.98.82.83.56

Tennis club

Enfants, adultes et séniors, contact Béatrice King-Hernandez 07.85.10.69.51

FC TGV Club de football

disposant d'une école de foot, d'une section féminine, et d'une section masculine
Contact 06.46.45.38.17

Yoga

Jeudi de 9h30 à 11h et le vendredi de 14h à 15h et 15h30 à 17h avec Florence Gandais au CLC : 02.98.82.83.56 ou 06.02.30.62.87

Langues

Anglais

Avec Stacey Viandier au CLC : 02.98.82.83.56
Lundi de 18h30 à 19h30 et 19h30 à 21h et mercredi de 19h30 à 20h30

Parlons Breton

Avec Dominique Jolivet au CLC : 02.98.82.83.56
Mercredi de 16h à 17h30 (voir calendrier à l'accueil) avec Dominique Jolivet au CLC : 02.98.82.83.56

Services rendus à la personne

Aides rédactionnelles

(élaboration ou mise en forme de lettres, curriculum vitae (CV)... avec Sylvie Barbet au CLC : 02.98.82.83.56 le Jeudi de 9h à 12h

Informatique MSP

Cours d'informatique pour tous, le jeudi de 17h à 18h30 et vendredi de 10h à 11h30 – Contact

SOS PC 29 Dépannage,

réparation vente – Contact au 02.98.75.19.15



Théâtre

Théâtre

Jeudi de 19h à 22h avec Carmelo et Olivier de l'association « Kaoz Ront » au CLC : 02.98.82.83.56

Théâtre comédie-burlesque

(atelier adultes)
Mardi de 18h à 19h30 avec la Cie « ÔchapÔ » au CLC : 02.98.82.83.56



Accueil de loisirs pour les enfants de 3 à 11 ans

Au TY Malamok, rue Méjou Bihan
Tél. : 02.98.82.83.56 ou 02.98.58.11.75
Les mercredis et vacances scolaires.



Retour sur les animations de l'été



A Saint-Trémeur, des animations autour du four à pain, et un été émaillé de concerts à la chapelle.

Le 14 juillet, le feu d'artifice (et la retraite aux flambeaux, ci-dessous), était un beau rendez-vous organisé conjointement par les deux communes riveraines du pont, avec le concours du TGVFC.



Les dimanches matins, les animations proposées dans le cadre des Festy beach (yoga, pilates, relaxation...) ont attiré nombre de participants.



Afin de faire vivre la commune et ses associations (qui s'occupent de la partie restauration et buvette lors de ces soirées), la mairie participe à la mise en place des Estivales du vendredi (scène mobile, barrières, programmation...) et prend en charge les cachets des artistes et des techniciens de plateau. Dans le courant de l'été, vous avez été nombreux à y assister. Elles ont remporté un franc succès. Mention spéciale aux Empty Spaces avec des reprises de Pink Floyd, qui ont envoûté pas moins de 3000 personnes !

Sans oublier tous les autres rendez-vous, organisés par la mairie ou par les associations, sportifs (tournoi de tennis, le Tour de France à la nage, le marathon Les Etoiles de la Baie, les retransmissions de matches de la Coupe du monde au Centre de Loisirs...), la Fête du Pesked et les autres animations organisées par Haliotika, les braderies (Secours populaire, Union des commerçants, Troc'Puces des pompiers), les soupers marins, les expositions... Un été bien chargé et très coloré.

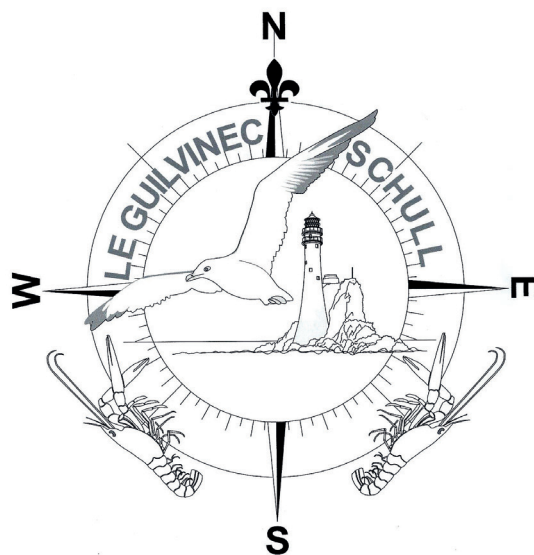


Comme à l'accoutumée, le Festival photo a su captiver les regards...



FOCUS SUR...

Le Comité de jumelage Schull / Le Guilvinec



Le comité de jumelage liant Le Guilvinec et Schull, petit port de pêche du sud de l'Irlande, a été créé en mai 2013 à l'initiative de Françoise LETELLIER, son actuelle Présidente, et compte aujourd'hui 82 membres dont la plupart sont Guilvinistes.

Françoise, qu'est-ce qui vous a poussée à créer ce comité ?

De retour en France après 45 années passées en Irlande, j'ai eu la volonté de garder ce contact privilégié et de le partager avec mes nouveaux concitoyens. J'ai été marquée par l'accueil enthousiaste reçu quand j'en ai fait la proposition : l'Irlande est chère au cœur des Guilvinistes...

Et quelles missions vous donnez-vous ?

Nous en avons plusieurs : faire connaître, ça va de soi, la culture irlandaise, ses sports, sa gastronomie, mais aussi développer les échanges, que ce soit entre écoles ou entre les habitants des deux villes.

Quels sont vos moyens pour atteindre ces buts ?

Je dois dire que nous sommes bien soutenus, d'une part par l'ambassade d'Irlande (aide financière, décorations de la Saint-Patrick, mise en place d'expo...), et aussi bien sûr par la commune du Guilvinec, qui nous verse annuellement une subvention, nous aide par le prêt de salles ou de matériel, ou par un appui en communication.

Mais nous avons aussi des ressources propres, par des activités toutes en rapport avec l'Irlande, et dont les points forts sont la fête de la Saint-Patrick et les Estivales. La Saint-Patrick crée d'ailleurs depuis quelques années une dynamique locale : nous organisons un repas-spectacle irlandais, et plusieurs cafetiers et restaurateurs guilvinistes nous suivent et se mettent à l'heure irlandaise (menus irlandais, concerts...). Nous organisons aussi une balade gourmande lors de la Fête d'automne.

Les bénéfices servent majoritairement à financer le voyage en Irlande des enfants de l'école Jean Le Brun, sans reste à charge pour les parents, et à recevoir les Irlandais en retour.

Parlez-nous du Festival des Epouvantails, qui se déroule sur la commune fin octobre depuis quelques années...

C'est une tradition là-bas au moment d'Halloween, qui est une fête d'origine irlandaise, joyeuse, qui n'a rien à voir avec notre Toussaint. J'ai suggéré d'apporter cette tradition au Guilvinec, et ça a fait

boule de neige. Tout le monde est mis à contribution, enfants, parents, grands-parents, écoles, commerces, bars, restaurateurs... La presque centaine d'épouvantails créés décorent les rues de la ville et plusieurs animations sont organisées sur la durée du festival.

Quelles sont vos autres activités tout au long de l'année ?

Nous avons des ateliers d'anglais, gratuits pour les membres de l'association, animés par un professeur bilingue, et toutes les six semaines, depuis le début de l'année, les « English speaking dinners », qui se déroulent à Kergoz, ouverts à tous et gratuits (chacun apporte un plat et tout est mis en commun).

Adhésion : 20 € par personne et par an
35 € pour un couple
5 € pour un enfant
(+ une contribution pour l'assurance lors des échanges)

Contact : Françoise Letellier
06 78 42 37 71
francoise01@gmail.com

Nouveaux commerces



BROD EN COULEURS

Cathy Dardanelli a ouvert sa boutique au 72 rue de la Marine en juin dernier dans le monde élégant de la broderie personnalisée.

Des articles brodés sont en vente sur place : sacs à dos/tee-shirt/blousons/parkas/casquettes/linge de maison et linge de cuisine.

Catherine Dardanelli brode sur place et sur tout support pour peu qu'on lui apporte un fichier numérique. Elle réalise également des impressions sur textile. La Bretagne et ses symboles sont à l'honneur !



MSP INFORMATIQUE

Frédéric Desfosses est informaticien depuis 17 ans. Il a ouvert au 1, rue de la Paix depuis début juillet. Les activités de l'entreprise : assembleur d'informatique, assistance conseils, dépannage à domicile, installation d'ordinateurs fixes et portables, récupération de données : sauvegarde, réparation d'ordinateurs, de téléphones portables et de tablettes tactiles, vente de matériels informatiques et multimédia neufs ou reconditionnés.

Outre ce service de proximité, Frédéric Desfosses donne aussi des cours à la médiathèque.



TY CRÊPES & CIE

Pascale a ouvert sa crêperie traditionnelle au 2, rue de la Marine le premier jour de l'été. Ses crêpes, réalisées avec des ingrédients locaux, sont à consommer sur place (Wi-Fi à disposition) ou à emporter sur commande.

Ty crêpes and Cie propose aussi ses services à l'événementiel privé et professionnel (devis personnalisé au 07.81.31.47.77), par exemple des plateaux sucrés ou salés (mignardises, bouchées apéritives...)

SOS PC29

Au 13, rue de Lagad Yar, Vincent Hémon vous propose de résoudre vos problèmes de systèmes et d'applications informatiques : installation, réparation, dépannage, vente de matériels neufs ou reconditionnés. Il intervient à domicile entre 8 h et 20 h.



Rendez-vous d'automne !

LE 6^{ème} SALON DE CRÉATEURS ET ARTISANS D'ART

Les 20 et 21 octobre au Centre de Loisirs et de la Culture. Un atelier maquillage est proposé aux enfants le samedi 20 octobre, de 14 à 17 h (avec l'aide et la participation de l'école Jean Le Brun).

EXPOSITION D'ÉPOUVANTAILS

Du 21 octobre au 3 novembre dans les rues du Guilvinec

LA BALADE GOURMANDE

Le dimanche 28 octobre, à partir de 11h au manoir de Kergoz, venez participer à la Balade Gourmande (environ 8 km, ou 11km pour les plus courageux) avec, tous les 1800 mètres un stand de dégustation de produits locaux, régionaux et irlandais. Cette randonnée vous fait découvrir les plus beaux paysages du Guilvinec et la boucle supplémentaire, ceux de Léchiagat/Treffiat. Inscriptions très fortement conseillées (car 150 participants maximum), à l'Office de Tourisme du Guilvinec (12 €/personne et 6 €/enfant de moins de 12 ans).

MURDER PARTY

Le mardi 30 octobre à 18h 30 - Haliotika la Cité de la Pêche organise une «Murder Party». Devenez tous détectives... Ambiance assurée. Inscrivez-vous au 02 98 58 28 38 (+ de 16 ans).

CHERCHEZ L'INTRUS

Le mercredi 31 octobre - à partir de 14h - dans les rues du Guilvinec, jeu « Cherchez l'intrus » - les enfants devront trouver l'intrus dans les vitrines des commerces pour ensuite entrer dans le magasin et recevoir quelques friandises. De 14h 30 à 17h 30, une calèche tirée par deux chevaux permettra aux enfants de voir exposés dans les rues les épouvantails de leur fabrication. En fin de journée : petit goûter halloweenesque avec doigts de sorcière, araignées, bave de crapaud etc... Il faut venir déguisé si possible !

CHRISTEL ALLAIRE

Christel Allaire a commencé le babyfoot il y a 20 ans. Présidente du club de football de table du Guilvinec, baptisé « Les Pirates » et membre de l'équipe de France, licenciée à Evry, elle est devenue cette saison championne du monde de babyfoot, sur une table Bonzini, catégorie nations.



Pour la saison 2018/2019 Christel vise la coupe d'Europe et la sélection dans l'équipe de France pour la coupe du monde multi tables qui aura lieu en Espagne en juillet 2019 ...

Concernant l'association, trois babyfoots ont été mis à disposition au CLC. La compétition n'est pas la priorité des « Pirates », qui préfèrent mettre en avant le collectif et la convivialité.

RHEDA NEKROUS

Après avoir fait ses classes au club du FC TGV depuis l'âge de 7 ans, et après deux saisons à l'US Concarneau, Rheda Nekrous, 15 ans, vient d'intégrer son nouveau club de l'EA Guingamp pour un contrat de formation de trois ans.

Il joue également dans l'équipe ÉLITE, qui est la meilleure de chaque génération.

Quand on lui demande ce qu'il veut faire quand il sera grand, il répond la même chose depuis tout petit, être un grand footballeur professionnel, et pour cela il peut compter sur sa famille, ses amis et son ancien club qu'il aime retrouver les jours de repos.



LE MARATHON ANDRÉ LE FLOCH

Pour sa première édition, le marathon 2018 André Le Floch a connu le succès à tous les niveaux, tout d'abord grâce à un parcours magnifique (en passant par La Torche, Tréguennec, St Jean-Trolimon, Plomeur, Treffiat, Le Guilvinec et Penmarc'h), grâce aussi à un nombre de participants impressionnant (plus de 700 venant de toute la France et aussi de l'étranger), et grâce enfin à un beau temps ensoleillé.

Les bénévoles aussi étaient au rendez-vous (plus de 400 sur l'ensemble du Pays bigouden), avec l'envie de donner du temps pour la bonne cause : la lutte contre le cancer des enfants.

Cette journée du 22 juillet 2018 aura déjà un air de victoire sur la maladie : l'organisateur Jean-Philippe Collet annonce une recette de plus de 20000 euros, intégralement reversés à la recherche publique contre les cancers pédiatriques, au financement de croisières sur des bateaux à voiles pour les enfants malades, et à l'achat de cartables connectés (permettant à l'enfant hospitalisé de rester en contact avec sa classe et de participer aux cours).

La bonne nouvelle est tombée mi-septembre : une nouvelle édition aura lieu le 21 juillet 2019.

Merci tout spécialement aux 35 bénévoles du Guilvinec qui ont répondu au rendez-vous - ils se reconnaîtront -, ainsi qu'aux services techniques de la commune.



BEKANNTMACHUNG

1. Der Kapitänleutnant **Henri Louis Honoré COMTE D'ESTIENNES D'ORVES**, französischer Staatsangehöriger, geb. am 5. Juni 1901 in Verrières,
 2. der Handelsvertreter **Maurice Charles Emile BARLIER**, französischer Staatsangehöriger, geb. am 9. September 1905 in St. Dié,
 3. der Kaufmann **Jan Louis-Guillaume DOORNIK**, holländischer Staatsangehöriger, geb. am Juni 1905 in Paris,
- Spion... Tode ver...
... worden.

AVIS

1. Le lieutenant de vaisseau **Louis Honoré COMTE D'ESTIENNES D'ORVES**, Français, né le 5 juin 1901 à Verrières,
 2. l'agent commercial **Maurice Charles Emile BARLIER**, Français, né le 9 septembre 1905 à St-Dié,
 3. le commerçant **Jan Louis-Guillaume DOORNIK**, hollandais, né le 26 juin 1905 à Paris,
- ont été condamnés d'espionnage. Ils sont morts aujourd'hui.

Une page d'histoire

Honoré d'Estienne d'Orves et le réseau de renseignements «Nemrod».

Issu d'une vieille et noble famille de souche provençale, le comte Henri-Louis-Honoré d'Estienne d'Orves est né le 5 juin 1901 à Verrières-le Buisson (Département de la Seine, devenu aujourd'hui l'Essonne).

Honoré d'Estienne d'Orves est issu d'une famille d'aristocrates catholiques et royalistes. Polytechnicien en 1923, il choisit de servir dans la Marine. Marié en 1929 à Eliane de Lorgeril, le couple a eu cinq enfants.

La défaite de 1940 le surprend à Alexandrie en Egypte, où il est lieutenant de Vaisseau et officier d'ordonnance de l'amiral Godfroy, à bord du croiseur *Duquesne*.



Dès le 9 juillet 1940, il rejoint les F.F.L. Après un interminable voyage autour de l'Afrique via Le Cap de Bonne Espérance, il arrive en Grande Bretagne en octobre 1940. Affecté au 2ème bureau des F.F.L. à Londres, il en assure la direction et est nommé capitaine de frégate.

Il rencontre le Général de Gaulle et lui demande son accord pour rentrer en France afin d'améliorer le réseau de renseignements dénommé «Nemrod», qui vit le jour à l'initiative de Maurice Barlier et Jan Doornik en septembre 1940.

Il veut créer de nouveaux contacts. Le Général de Gaulle est réticent pour le laisser partir.

Il débarque le 21 décembre 1940 à Pors Loubous (près de Plogoff) du navire de pêche *La Marie Louise* commandé par le Sénan François Follic. Sur ce navire qui assure la liaison du transport des agents de renseignements Angleterre-France-Angleterre, se trouve aussi le matelot guilviniste Martial Bizien du Ménez, arrivé à Falmouth le 28 juin 1940. Son père, Charles, avait quitté le port du Guilvinec en pleine nuit par le passage situé sous la digue de Léchiagat (Kanal Yann Lay-près du rocher de Faoutès) avec sa chaloupe

Petit Manuel, au nez et à la barbe des Allemands qui venaient d'arriver au Pays Bigouden.

Honoré d'Estienne d'Orves (noms de code : Châteaueux et aussi Jean-Pierre), une fois arrivé à Pors Loubous, est accueilli dans la famille Normand. Il est accompagné par son jeune radio d'origine alsacienne, Alfred Gaessler, (nom de code : Marty), qui s'avéra être un agent double ayant des opinions pro-nazies. Tous les deux rejoignent à Chantenay-sur-Loire près de Nantes, la famille Clément, aidés également dans leurs déplacements par Maurice Barlier. Ils établissent quelques jours plus tard la première



liaison radio entre la France occupée et l'Angleterre et transmettent des renseignements capitaux sur les défenses côtières allemandes, les sous-marins, les aérodromes et les dépôts d'essence. De retour de Paris, où Honoré d'Estienne d'Orves a multiplié les contacts (grâce aussi à l'aide de Jan Doornik), il est arrêté à Chantenay chez les Clément dans la nuit du 21 au 22 janvier 1941, en compagnie de la plupart des membres de son réseau. Le coup de filet est dû à la trahison de Gaessler, agent du contre-espionnage allemand. Le réseau fut démantelé et 26 personnes arrêtées. Honoré d'Estienne d'Orves, Maurice Barlier et Jan Doornik seront condamnés à mort et fusillés au Mont Valérien le 29 août 1941.

Capturé le 15 février 1941 près d'Ouessant, tout l'équipage de la *Marie-Louise* est conduit sous escorte à Brest, d'où il est transféré à la prison d'Angers puis à Paris à la prison du Cherche Midi et ensuite à celle de Fresnes. En mai 1941, le marin guilviniste, Martial Bizien, est jugé par un tribunal militaire qui le condamne à mort. Après 103 jours de détention, une heure avant la fusillade, sa peine est commuée en 15 ans de travaux forcés. Il est déporté à la prison de Siegburg en Allemagne. Là, maltraité, privé de nourriture et de soins alors qu'il a plusieurs blessures au pied qui ne cessent de s'aggraver, il est transféré à l'infirmerie de la prison de Düsseldorf où il subit l'amputation de la jambe droite au tiers moyen, pour tumeur blanche de métastase.

En juin 1943, il bénéficie d'un an de liberté surveillée, tenant lieu de convalescence, dans un sanatorium près de Bordeaux. A la Libération, il rejoint son port d'attache, Les Sables d'Olonne, où il reprend avec sa jambe de bois son métier de marin-pêcheur.

Le 15 octobre 1958, il reçoit la Croix de la Légion d'Honneur au titre de Déporté-Résistant. Cette nomination comporte l'attribution de la Croix de Guerre 1939-1945 avec palme et médaille de la Résistance



Martial Bizien



Joseph Coïc

Nota : Le vendredi 26 octobre à 18h00 dans ce lieu mythique et chargé d'histoire qu'est l'Abri du Marin du Guilvinec, je ferai une conférence et présenterai le film «Les Sacrifiés» offert par la fille d'Estienne d'Orves, Madame Rose d'Estienne d'Orves de Beaufort, sur la vie de son père. Je vous parlerai également du marin guilviniste, Martial Bizien et de Roger Guillamet (père) qui rencontra Honoré d'Estienne d'Orves à Londres. Une rencontre qui aurait pu changer le cours de l'histoire...

Infos pratiques

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Du lundi au vendredi : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
Le samedi de 10h à 12h (permanence état-civil)
02 98 58 10 21
mairie@leguilvinec.com

PERMANENCES CCAS

Le lundi et le mardi de 9h15 à 11h30
Sans rendez-vous

PERMANENCES URBANISME

Le mercredi et le jeudi de 14h à 16h30
Sans rendez-vous

PERMANENCES DES ÉLUS

Jean-Luc TANNEAU, Maire : sur RDV
Daniel LE BALCH, 1^{er} adjoint : sur RDV
Stéphanie GADONNAY, adjointe aux affaires sociales : mardi matin sans RDV
Pierre BRUNOT, adjoint aux travaux : le mardi matin sur RDV
René-Claude DANIEL, adjoint à l'urbanisme : mardi et vendredi de 14h30 à 16h sur RDV

PERMANENCES DU CONCILIATEUR DE JUSTICE

Le jeudi de 9h30 à 11h30
Sur rendez-vous au 02 98 58 10 21

MARCHÉS

Les mardis et dimanches matins

RECENSEMENT MILITAIRE

Vous venez d'avoir 16 ans ? Pensez à vous faire recenser en mairie, muni(e) de votre carte d'identité et du livret de famille de vos parents.

Le Festival des épouvantails



*C'est dans les rues du Guilvinec
du 20 octobre au 3 novembre !*